

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT

DEMANDEUR Adresse..... OU *Entreprise*: Nom de l'entreprise..... Nom du responsable..... Adresse..... N° de Siret (obligatoire): NATURE DE L'INTERVENTION OU DES TRAVAUX ADRESSE DES TRAVAUX N° et Nom de la voie.... DATES D'INTERVENTION Jours féries VÉHICULE(S) UTILISÉ(S) - type :.....tonnage(PTAC)..... OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC stationnement : - nombre de places à réserver : _____ OU - sur trottoir ou gênant : ____

Le pétitionnaire s'engage à se conformer à tous les règlements et textes en vigueur liés à l'occupation du domaine public, à régler les droits de voirie éventuels et les redevances liées au stationnement payant. Toute demande devra parvenir à la Police Administrative 5 jours ouvrés avant la date de début des trayaux.

Déposé	le	

Signature

(Extrait de la Délibération du Conseil Municipal du 21 décembre 2022)

(TARIFICATION 2024)

En cas de dépassement des dates indiquées, une autorisation complémentaire devra être sollicitée et les droits de voirie complémentaires réglés selon les mêmes formes.

En cas de durée ou de surface d'occupation du domaine public inférieure aux prévisions, le montant des droits sera inchangé et aucune réclamation ou demande de dégrèvement ne sera reçue.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pour toute redevance inférieure à 15€, la preuve du paiement de cette dernière devra être adressée par mail à <u>police-administrative@salon-de-provence.org</u> afin que l'arrêté puisse vous être délivré.

TAXE	TYPE D'AUTORISATION	OBJET	TARIF 2024
Droit de voirie et produits des Permis de stationnement provisoires	Stationnement zone payante	Mise en place par le Pétitionnaire	4,75€/J et par emplacement
Droit de voirie et produits des Permis de stationnement provisoires	Stationnement hors zone payante	Mise en place par le Pétitionnaire	2,60€/J et par emplacement
Droit de voirie et produits des Permis de stationnement provisoires	Zone habituellement interdite		9,70€/J et par véhicule
Stationnement sur chaussée interrompant la circulation			6,90€ la ½ journée
Frais de dossier		Instruction	5€ par dossier



DEMANDE DE DEROGATION DE TONNAGE

Nom de l'entreprise
Adresse
Mail
Téléphone
Tonnage des véhicules
Longueur des véhicules
Nombre d'essieux
Nature de l'intervention ou des Travaux
Adresse du chantier
Voies empruntées (obligatoire)
Date(s) d'intervention
Fait à Salon de Provence Le demandeur,
Le
Avis Voirie
□ Soumis à Dérogation de tonnage □ Non soumis à Dérogation de tonnage

Police Administrative 204. 90.44.89.62 –

e-mail: police-administrative@salon-de-provence.org

